

INRAE, dans le cadre de ses missions, conscient de ses responsabilités à l'égard de l'environnement en cohérence avec ses objets de recherche, s'est engagé dans la mise en œuvre d'une stratégie de responsabilité sociale et environnementale, qui est une priorité collective et institutionnelle inscrite au plan stratégique INRAE 2030. Cette politique ambitieuse est notamment soutenue par une démarche environnementale collective visant la certification ISO 14001 des unités volontaires qui en est le fer-de-lance.

Chaque unité engagée dans cette démarche, vise des objectifs d'excellence et d'exemplarité, dans nos domaines d'activité, en matière de protection de l'environnement, en fonction des moyens et techniques disponibles. Cette politique s'articule avec les autres engagements de l'institut et des unités engagés. Elle constitue un axe essentiel du plan de modernisation des fonctions supports de l'institut, de la stratégie RSE, du plan d'action RSE.

Les unités s'engagent dans ce cadre à :

- Connaître leur niveau de conformité réglementaire, se conformer à ces réglementations et aux autres exigences auxquelles elles ont souscrit ;
- Améliorer de manière continue leur performance environnementale, de façon transparente vis-à-vis de l'ensemble de ses personnels et des parties intéressées, et notamment :
 - o D'évaluer et surveiller leurs risques et impacts environnementaux ;
 - o De maîtriser ou réduire les risques de pollution et de prendre les mesures nécessaires afin de les prévenir et de réagir en cas de survenue ;
 - o De réduire les impacts environnementaux, notamment en contribuant aux grandes orientations scientifiques de l'institut, dans le cadre des recherches menées avec leurs partenaires, lorsque celles-ci ont un sens pour elles :
 - Répondre aux enjeux environnementaux et gérer les risques associés (en matière de climat, biodiversité) ;
 - Accélérer les transitions agroécologique et alimentaire, en tenant compte des enjeux économiques et sociaux ;
 - Contribuer à développer une bioéconomie basée sur une utilisation sobre et circulaire des ressources ;
 - Favoriser une approche globale de la santé : (re)connecter la santé humaine, animale et végétale.
 - Mobiliser la science des données et les technologies du numérique au service des transitions : intégrer la complexité, l'intégration des échelles, la mutation des systèmes ainsi que les opportunités et les dangers.
- Identifier et renforcer les impacts environnementaux positifs.

Il est de la responsabilité de l'encadrement de s'assurer que cette politique est comprise et mise en œuvre par chacun de nous et à tous les niveaux.

Il est de la responsabilité de tous, aux différents niveaux décisionnels, d'apporter un appui (technique, financier, humain) aux unités participantes en fonction des besoins exprimés dans le cadre du fonctionnement usuel de l'institut.

Il est de la responsabilité de chacun de nous de contribuer la stratégie RSE et notamment dans la réduction de l'empreinte carbone et à l'amélioration de la performance environnementale de l'Institut.


Philippe Mauguin